

GROSSHERZOG ADOLPHE

1. GROSSHERZOG VU LËTZEBURG VUN DER LINN VUN NASSAU-WEILBURG



Portrait of Grand Duke Adolphe (1842 - 1909) (Illustration: August 1909) (Photo: Wikimedia Commons)

Adolphe
09/12/1890 – Doud 17/11/1905

CHAMBRE
DES
DEPUTÉS.
SESSION ORDINAIRE
DE
1890.

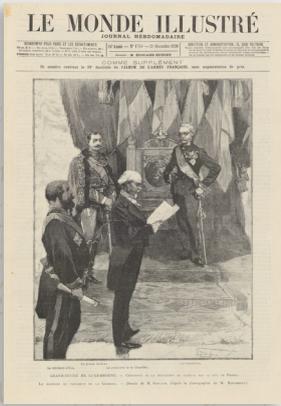
Décès de M. le Roi Grand-Duc
et
Créement du Duc Adolphe de Nassau
au trône du Grand-Duché.

**Théodore
de Wacquant**
Président von der Chamber
vun den Deputierten



Portrait of Théodore de Wacquant (Court portrait) (Author unknown) (L. J. Public Domain) (Wikimedia Commons)

„D'Constitution vun Ærem Land, d'Gesetzer
vum Haus Nassau an déi europäesch
Traitéen hu mech op den Troun vun
Grossherzogtum beruff. Ech spieren dat
ganz Gewicht vun de Flichten, déi mir vun
der Kron operleucht goufen.“
Auszug aus der Ried vun Grossherzog



Le Monde Illustré (1890-1914) (Illustration: G. B.)

Staatsarchiv Luxemburg
Akt
Nr. 1384

D'Éischt Sëit vun der franséischer Zeitung
„Le Monde Illustré“ weist d'Veeredegung
vum Grossherzog Adolphe. Op enger
Zeichnung ass de Chamberpresident
Théodore de Wacquant ze gesien, wéi hien
eng Ried a Präsenz vum Grossherzog
Adolphe, grommger liewe Wëllum zu senger
réckter Sëit am deem Staatsminister Paul
Eyschen am énnetschte lénksste Eck vun
Bild hält.

PRESTATION DE SERMENT
DE SON ALTESSE ROYALE
LE GRAND-DUC DE LUXEMBOURG.
Séance solennelle de la Chambre des Députés le 9 décembre 1890.
MESSIEURS,
Les peuples ont, comme les hommes, leurs jours de deuil
et de douleur. C'est une partie bien considérable que le Grand-
Duché vient d'éprouver. Vous-mêmes, Messieurs, dans un senti-
ment qui vous honore, vous l'avez hautement prodigé.
Le riges de Guillaume III a été long, pénible et heurteux.
Sans lui, le Grand-Duché a été libre et exceptionnellement
prosper. Et son autonomie et son indépendance n'ont fait
se consolider.
Ces faits avaient au regret! Scierencia la seule récom-
pense qui vaille, la reconnaissance d'un peuple libre et heurteux.
Pour Moi et pour Mon Fils, ils resteront toujours un
grand enseignement.

Grand-Duc Adolphe (1842 - 1909) (Illustration: August 1909) (Photo: Wikimedia Commons)

Handwritten document with signatures and text.

Grand-Duc Adolphe (1842 - 1909) (Illustration: August 1909) (Photo: Wikimedia Commons)

SEANCE SOLENNELLE
Mardi, 9 décembre 1890.
(9 heures de soirée)
Présidence de M. de Wacquant, président.
Séances. — Prestation de serment de S. A. R. le Grand-Duc de Luxembourg.
— Adresse de félicitation. — Réponse de S. A. R. le Grand-Duc de
Luxembourg au discours de félicitation de la Chambre.
La séance est ouverte à trois heures moins dix minutes.
M. Risch, secrétaire, fait l'appel nominal: est absent
M. Teldener.
M. de Wacquant, président. Messieurs, la Chambre est
réunie pour recevoir le serment que l'art. 5 de la Constitution
impose à S. A. R. le Grand-Duc.
Le Bureau nous propose de tirer au sort une Députation
chargée de recevoir LL. AA. RR. Monseigneur le Grand-Duc
et Madame la Grande-Duchesse, venant pour assister à la ré-
ception, ainsi que S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héréditaire.
— Cette Députation est composée, outre le vice-président de
la Chambre, de MM. Ommers, Hess, Hennes, Fuder et
de Scheyer.
A trois heures précises, LL. AA. RR. Monseigneur le Grand-
Duc et Madame la Grande-Duchesse, ainsi que S. A. R. le
Grand-Duc héréditaire, accompagnés de MM. les membres
et conseillers du Gouvernement, des membres du Conseil
d'Etat, des personnes de la Cour forment la suite, et du Major
commandant la 1ère armée, font leur entrée dans la salle des
séances, précédés de la Députation qui a reçu Lurs Altesses
Royales au son de trompes et d'illuminé.

Grand-Duc Adolphe (1842 - 1909) (Illustration: August 1909) (Photo: Wikimedia Commons)